

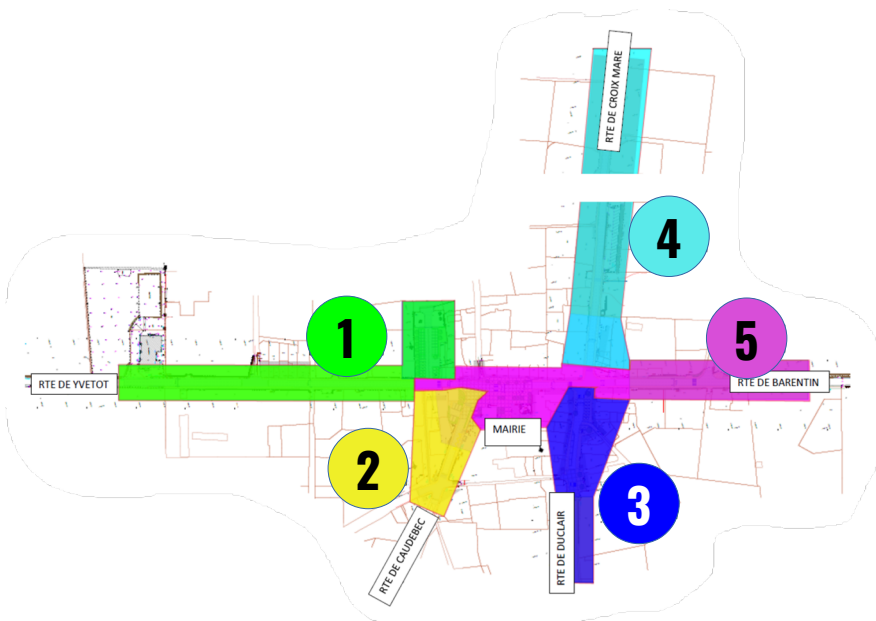


BUDGETS 2024

Le 15 mars dernier, après avoir approuvé les résultats des comptes administratifs 2023, le Conseil Municipal a voté les budgets 2024. Le budget principal de la commune et les budgets annexes ont été votés par nature, selon la répartition ci-contre. Pour information, en 2023, les charges de fonctionnement du budget principal s'élevaient à 1 793 039,46 €.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	1 615 755,04 €	2 060 595,62 €	3 676 350,66 €
ESPACE COMMERCIAL	20 477,26 €	12 721,96 €	33 199,22 €
VOIRIE	283 733,42 €	0,00 €	283 733,42 €
FERME DE BRUNVILLE **	6 849,59 €	7 987,05 €	14 836,64 €
TOTAL	1 926 815,31 €	2 081 304,63 €	4 008 119,94 €

* Le service voirie de Saint Martin de l'If intervient également sur 4 autres communes : les dépenses associées sont refacturées aux communes concernées. ** Budget « Ferme de Brunville » : le legs de la ferme à la commune, survenu il y a quelques années, était soumis à la condition que les revenus qui en seraient tirés soient intégralement affectés à l'entretien de l'église de Mont de l'If. Un budget dédié et indépendant avait donc été mis en place : celui-ci ne perçoit ni ne reverse de fonds au budget principal.



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Après des mois de reports, occasionnés par un manque d'engagement du syndicat d'eau, les travaux ont enfin débuté !

Pour rappel, les travaux prévus s'articulent en 5 tranches, réalisées dans cet ordre :

1. Route d'Yvetot (+ nouveau parking)
2. Route de Caudebec
3. Route de Duclair
4. Route de Croix-Mare
5. Centre-bourg et route de Barentin

Pour les prochaines semaines, ce sont principalement les tranches 1, 2 et 3 qui vont nous intéresser.

PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Le planning ci-dessous nous montre que les travaux de la Tranche 1 devraient s'étaler sur 2 mois, jusqu'à fin mai. Ceci n'empêchera pourtant pas la Tranche 2 d'être démarrée courant avril.

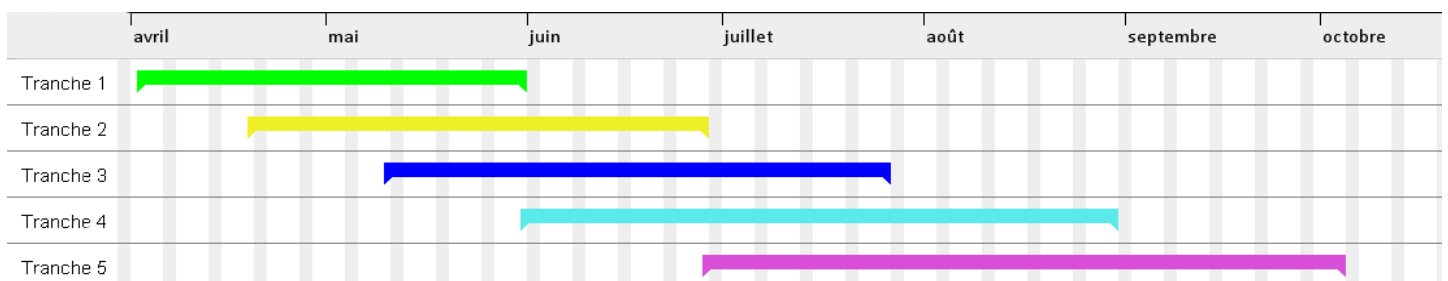
En effet, chaque tranche est découpée en deux postes, qui sont réalisées par des intervenants différents. Ainsi, lorsque le syndicat d'eau aura terminé les travaux qui lui reviennent sur la Tranche 1, il engagera ses équipes dans les travaux de la Tranche 2, et ce avant même que l'entreprise Ramery TP n'ait terminé son lot de la Tranche 1.

COMMUNICATION DURANT LES TRAVAUX

Les différents intervenants communiqueront via des courriers ciblés, adressés directement aux riverains concernés.

Les services de la mairie, quant à eux, relayeront des informations plus générales sur le canal dédié de PanneauPocket :

Saint Martin de l'If – Traversée du Bourg



Focus sur le Conseil Municipal

Lors des dernières réunions des 25 janvier et 15 mars derniers, le Conseil Municipal, notamment :

- a pris acte de la démission de Mme Sandrine NORDET de son poste d'Adjointe au Maire et de Conseillère Municipale,
- a pris acte de la démission de Mme Anita CANTREL de son poste de Conseillère Municipale,
- a décidé de porter à 5 le nombre d'adjoints suite à ces démissions,
- a nommé Mme Chantal BIENFAIT au poste de 2ème Adjointe, en charge de l'Urbanisme et des Finances,
- a nommé M. Dominique LECOURT au poste de 5ème Adjoint, en charge des Approvisionnements ainsi que des Fêtes et Cérémonies,
- a fixé les conditions de rémunération des agents recenseurs de la commune,
- a voté les subventions accordées aux associations pour l'année 2024, pour un montant global de 20 700 €,
- s'est prononcé en faveur d'une revalorisation de 5 % des subventions aux coopératives scolaires des écoles de la commune, portant ainsi le montant versé par enfant à 31,50 € en 2023-2024 (contre 30 € en 2022-2023),
- a accepté la prise en charge par la commune de l'intervention de Mme CANU dans les écoles maternelles de Fréville et de Betteville, pour des ateliers de relaxation, pour un montant de prestation de 300 €,
- a validé la mise en place du Règlement Intérieur du Personnel de la commune,
- a approuvé les comptes administratifs et de gestion de la commune pour l'exercice 2023,
- a voté le budget primitif de la commune pour l'exercice 2024 (cf. notre article dédié),
- a fixé le loyer de la maison de Brunville,
- a autorisé l'intégration des réseaux et de la voirie du lotissement Marie Curie dans le domaine public,
- a accordé une subvention exceptionnelle de 300 € pour la mise en place du projet « Les Arts du Cirque à l'école », à l'école de Fréville,
- a confié à l'ADRESS Normandie une mission d'étude sur le linéaire commercial de la commune, pour un montant de 5 000 € HT.

Rappel : retrouvez les comptes rendus complets sur <https://www.sainmartindelif.fr>

REPORTS DE COLLECTES OM

Une fois n'est pas coutume, le mercredi 8 et le jeudi 9 mai seront tous les deux fériés (la fête de la Victoire 1945 et l'Ascension tombant la même semaine). La collecte du mercredi 8 mai ne sera donc pas reportée. Les autres collectes seront reportées normalement (semaines du 1^{er} mai, du 9 mai et du 20 mai). Tous les détails sur le site <https://www.yvetot-normandie.fr>.

CAMBRIOLAGES

Vous en avez probablement entendu parler : notre commune connaît actuellement une recrudescence de cambriolages agrémentés de vols. Soyez vigilant !

Si vous remarquez un véhicule suspect, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie / police secours en appelant le 17 (numéro réservé aux urgences). Vous pouvez également utiliser le 112 qui vous renverra vers le bon service. Si l'appel ne revêt pas de caractère d'urgence, vous pouvez appeler le 02.35.91.20.19 pour joindre la brigade de gendarmerie de Pavilly.

GRAINOTHÈQUE

Cette initiative consiste à proposer un troc de graines (fleurs, légumes...) ouvert à tous, à la bibliothèque de Saint Martin de l'If. La grainothèque est portée par Carole et le collectif des "jeunes potes âgés", mais les écoliers

de Saint Martin de l'If ainsi que la RPA sont aussi impliqués, avec notamment des projets de plantations à différents endroits de la commune. Tous les habitants sont les bienvenus pour prendre part à cette nouveauté. Ouverture prévisionnelle mi-avril.

INSCRIPTIONS ÉCOLES

Officiellement, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2024 vont se clôturer dans les prochains jours. Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant, merci de passer rapidement en mairie, muni.e de votre livret de famille, du carnet de santé de votre enfant, et d'un justificatif de domicile.

PROJETS / TRAVAUX

En raison de malfaçons, la réception de la garderie de Fréville a été reportée. La commune attend une remise en état de la part des entrepreneurs, avant d'équiper la garderie de mobilier adapté. Une subvention a déjà été sollicitée auprès de la CAF pour cette réalisation. Nous vous tiendrons informés officiellement via le PanneauPocket **Saint Martin de l'If - Périscolaire**.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le 9 juin prochain auront lieu les Élections Européennes. Si ce n'est pas déjà fait, il est encore temps de passer en mairie afin de vous inscrire sur les listes électorales.

Mairie de Saint Martin de l'If
47 rue d'Yvetot – Fréville – 76190 Saint Martin de l'If

Mairie de Saint Martin de l'If : 02.35.91.27.15
Mairie de Betteville : 02.35.91.27.60
Site web : <https://www.sainmartindelif.fr>
Facebook : Commune de Saint Martin de l'If



Directeur de la publication
Sylvain GARAND

Rédaction, conception, réalisation et impression
Mairie de Saint Martin de l'If
Commission Communication
Tirage : 800 exemplaires